

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Monuments Catholiques de la Vieille Angleterre.

Des milliers d'individus partis de toutes les contrées de l'Europe et de l'Amérique, sont allés à Londres visiter la grande exposition et en ont rapporté des impressions plus ou moins profondes sur les merveilles de l'industrie au dix-neuvième siècle.

Mais il est dans la vieille Angleterre des monuments qui, sans offrir de comparaison avec le Palais de Cristal, méritent cependant d'attirer les regards du voyageur. Ce sont ces œuvres de la foi catholique au moyen-âge, ces œuvres du sentiment religieux de cette grande époque de régénération sociale par le christianisme, pendant laquelle tous les nations chrétiennes se disputaient à l'envi la gloire d'ériger en l'honneur du Sauveur du monde et des saints personnages qui avaient répandu ses doctrines, des temples dont la grandeur et la magnificence dépassaient tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Dans ces siècles religieux, l'Angleterre se signala par l'érection de plusieurs cathédrales de styles variés. Les amateurs de l'architecture des dixième, onzième, douzième et treizième siècles trouvent dans la patrie de saint Wilfrid, de Thomas Becket, de Scott et de Bacon, les plus beaux types du noble et du gracieux dans tous les genres.

Le Palais de Cristal est justement considéré comme un prodige du génie industriel de notre temps. Mais quelle sera sa durée dans la mémoire des visiteurs? Qui le sait?... Une création nouvelle viendra peut-être bientôt en effacer le souvenir, et tout aura été dit.

Ces monuments religieux, au contraire, ne périssent point dans l'oubli. Nous les voyons se perpétuer et vivre dans la pensée humaine; et si parfois ils n'ont pas été garantis des outrages du temps, le voyageur vient encore en contempler les ruines. Aussi les étrangers, hommes de goût, artistes ou historiens, qui étudient l'histoire du passé d'après les œuvres vivantes des générations qui ne sont plus, ne se lassent-ils jamais d'admirer les vieux édifices de l'Angleterre et de remonter le cours des âges jusqu'aux temps où ils furent construits. Ce sont des œuvres de papistes, disent bien quelques insouciantes. Oui, ce sont des œuvres de papistes, mais telles qu'aujourd'hui il n'est donné à personne dans ce pays d'en construire de semblables. L'esprit catholique vivifiait, édifiait. — Que fit la réforme? Elle introduisit l'esprit de la destruction, et une foule de débris jonchèrent le sol. L'esprit industriel est venu remplacer ce dernier, mais quel autre sentiment inspirent ses œuvres que celui de l'étonnement?

L'Angleterre est riche, fort riche en monuments catholiques. L'Angleterre aurait raison d'en être fière: il est dans ce pays bien peu de villes remontant par leur fondation à l'invasion des Saxons ou à celle des Normands, qui n'offrent au visiteur étranger une cathédrale antique. Les châteaux, les palais saxons et normands ont disparu depuis long temps de la surface du sol; les cathédrales des mêmes époques élèvent encore leurs clochers vers le ciel.

Nous ne voulons point ici établir de comparaison entre ces créations d'autrefois et celles du temps présent; nous laissons ce soin à ceux que l'amour de l'art porte à les examiner de près. Nous nous bornons à un court historique et à quelques indications sur les caractères particuliers des divers monuments, sur les différents styles d'architecture auxquels ils appartiennent.

Quelques uns des savants anglais qui ont écrit sur les monuments religieux de la vieille Angleterre, et notamment M. Wharton, M.

Bentham, ont divisé leur architecture en trois genres: le gothique normand, le gothique pur et le gothique fleuri. Nous admettons cette division sans néanmoins l'adopter, persuadé que nous le sommes qu'il n'y a pas de style normand proprement dit. Les anglais reconnaissent aussi une architecture saxonne, qui, pour l'époque, correspondrait à l'architecture romaine, mais moins élégante que cette dernière.

Nous devons faire remarquer à ce sujet et comme en passant, l'analogie qui existe entre ces noms donnés en Angleterre aux divers styles d'architecture, et les diverses dynasties qui, aux mêmes époques, se sont successivement trouvées en possession de la souveraineté. Le dernier des rois saxons, Hérald II, perdit la vie en 1066, en combattant Guillaume de Normandie. Tous les monuments élevés jusqu'à cette époque sont dits saxons. Ceux qui ont été construits sous la domination normande sont appelés normands. Viennent ensuite le gothique pur et le gothique fleuri. Mais il y a probablement tout à la fois du saxon et du normand dans tous les édifices construits depuis l'avènement de Guillaume de Normandie jusqu'à la fin du onzième siècle, où le gothique pur a commencé à paraître en France.

L'ancienne cathédrale d'Hexam, fondée en 674 par saint Wilfrid, et celle de Saint-Pierre d'York, dont presque toutes les parties ont été conservées, ses colonnes, ses arcades, ses voûtes, ses portiques, ses autels, est un des plus beaux monuments du huitième siècle qui soit encore debout. L'église de Saint-Pierre de Wermouth, selon le vénérable Bède, est à peu près de la même date que la cathédrale d'Hexam. L'abbé Benoît Biscop, son fondateur, était passé en France en 675, pour y chercher des ouvriers en état de construire à la manière des Romains l'église du couvent. Le même auteur nous apprend qu'en 710 un roi des Pietes ayant eu le désir d'ériger un même saint une église en pierre, fit également venir des ouvriers de la Bretagne méridionale pour construire son église aussi à la manière des Romains. L'architecture saxonne ne jouissait donc pas à cette époque d'un grand crédit. Cet art de bâtir à la manière des Romains, par des ouvriers venus du continent, n'est autre que le style roman. Néanmoins, l'Angleterre est encore riche en monuments saxons. On remarque surtout ce que l'église abbatiale de St. Albans et la cathédrale de Durham ont conservé de leur primitive construction. La tour connue sous le nom de tour *Drigot*, qui touche au côté oriental de Newcastle, est un monument de même style.

Suivant les conjectures de M. King, cette tour daterait du temps de Canut; probablement de Canut-le-Grand, qui mourut en 1036. L'architecture normande s'introduisit en Angleterre au onzième siècle, sous Edouard le-Confesseur, mort en 1066. Edouard avait fait plusieurs voyages en Normandie, et c'est à la suite d'un de ces voyages qu'il fit construire l'église abbatiale de Saint-Pierre de Westminster, vers l'an 1030. C'est la première époque du genre ogival. Cette église, qui renferme le tombeau d'Edouard-le-Confesseur, est citée par Edouard de Malinesbury, qui vivait au douzième siècle; par Mathieu Paris, mort en 1259, comme un monument d'un style tout nouveau.

Guillaume-le-Conquérant, mort en 1087, fit construire du même style plusieurs églises, plusieurs châteaux et plus de trente monastères, au nombre desquels se trouvent ceux de Batel et de Selby, dans le comté d'York. St. Paul de Londres ayant été consumé en 1086

avec une grande partie de la ville, le fils de Guillaume-le-Conquérant, Guillaume-le-Roux, la fit reconstruire par l'évêque Maurice, qui occupait alors le siège épiscopal. Sous le règne suivant, celui d'Henri Ier, frère de Guillaume-le-Roux, on vit sortir de terre dans toute l'Angleterre des églises, de nouvelles cathédrales; on construisit avec magnificence des couvents, des monastères et autres édifices religieux. Avec la race de Guillaume-le-Conquérant finit l'architecture improprement appelée normande; car c'est l'architecture française qu'on eut dû la nommer. Les ouvriers normands ou soi-disant tels, parce qu'ils s'embarquaient en Normandie pour passer en Angleterre, étaient très vraisemblablement les compatriotes de ceux qui édifièrent les cathédrales de la France à la même époque.

Cette architecture normande a produit en Angleterre un grand nombre d'édifices religieux, témoignages vénérables de la piété des temps antérieurs au douzième siècle. Au nombre des monuments d'architecture dite normande que possède la Grande-Bretagne, on cite de préférence le jubé de la cathédrale de Winchester, les deux tours d'Exeter ou d'Excester, la nef de Gloucester, la façade occidentale de la cathédrale de Rochester, l'église paroissiale de Rumsey, la cathédrale de Southwell. On trouve dans tous ces édifices les arcades à plein cintre, les colonnes massives, les murs épais, et assez épais pour ne pas exiger de contreforts en saillie. Ce sont des monuments solides, qui ne manquent pas d'élégance. Ils avaient pour ornements des lignes entrelacées, des losanges, des zigzags, des dentelures, etc.

Les auteurs anglais prétendent que le style ogival simple fut introduit dans la construction des fenêtres de l'église de Sainte-Croix, près de Winchester, sous Henri II de Blois, dit Plantagenet, de la maison d'Anjou, mort en 1189. Selon ces mêmes auteurs, le gothique normand aurait fleuri sous les règnes d'Etienne de Blois, de Henri II, de Richard-Cœur-de-Lion, du roi Jean-Sans-Terre, son frère, et pendant les premières années de Henri III, dit de Winchester. Dans cet espace de temps, qui embrasse un siècle environ, on aurait construit la belle église paroissiale de Rumsey, dans le Hampshire, sous Etienne; l'extrémité orientale de l'église, qui porte le nom de Temple Church, sous Henri II; la grande tour occidentale, dont la cathédrale d'Ely fut décorée par l'évêque Ridel, dans la dernière année de Henri II.

Mais ce fut sous le règne de Henri III, mort en 1272, que la plupart des belles cathédrales qu'on voit encore debout sur le sol de la vieille Angleterre furent commencées, sinon achevées. Ainsi la cathédrale de Salisbury, dont l'évêque Poore jeta les fondements en 1220; l'extrémité orientale de la cathédrale d'Ely, qui fut terminée en 1250. Ce fut encore sous le règne de Henri III que fut reconstruite une grande partie de l'église abbatiale de Westminster, érigée par Edouard-le-Confesseur, deux siècles auparavant.

Sous les règnes suivants, l'Angleterre s'enrichit de cathédrales du style le plus élégant, dont les nefs, les chœurs, les absides, les bas-côtés sont d'une beauté admirable. Nous citerons comme exemple la cathédrale de Lincoln, l'une des plus vastes de l'Europe; celle de Canterbury, de Norwich, de Durham, de Wills, de Lichtfield, de Chichester, de Worcester, la chapelle royale à Cambridge; l'église Sainte-Marie-Radcliffe de Bristol, l'église de Christ-Church; le collège de Christ-Church, à Oxford, etc.

Nous pourrions encore citer d'autres monu-

ments religieux qui, comme les précédents, attestent par leur imposante majesté l'élevation des sentiments qui présidaient à leur édification merveilleuse.

Mais, dès que l'esprit de la réforme, dès que le protestantisme eût soufflé sur l'Angleterre, le goût des révolutions, celui des beaux arts se perdit pour longtemps. Les temples chrétiens furent souillés par toutes sortes de profanations. Jusqu'à l'époque du célèbre Wren, l'architecte de St. Paul et de St. Etienne de Londres, du palais d'Hamptoncourt, du collège Chelsea, de l'hôpital de Greenwich, etc., les Anglais ne construisirent plus de monuments religieux dignes d'admiration.

Nous terminerons cet article par ces paroles remarquables d'un écrivain anglais sur Henri VIII :

« La fureur des réformes, qui éclata jusqu'à la rage pendant les dernières années de Henri VIII, porta un coup mortel à ces monuments de notre splendeur nationale. Les églises et les chapelles de quelques paroisses égalaient en grandeur nos cathédrales; beaucoup d'autres se faisaient admirer par leur élégance et leur beauté. Que sont devenus ces majestueux édifices, ces communautés savantes et paisibles? Là vivaient des hommes vertueux et respectables dignes d'un meilleur sort, quelques-uns furent d'ailleurs leurs ennemis; la d'humilité religieuse retirés loin du monde cultivèrent les arts libéraux avec autant d'assiduité que de succès; ils étaient renommés par leurs sermons, par leur généreuse hospitalité; eh bien! les revenus de ces maisons conventuelles, au lieu d'être, à l'époque de leur dissolution, appliqués à d'autres établissements de bienfaisance ou d'utilité publique, n'ont servi qu'à enrichir de serviles courtisans, toujours prêts à exécuter les ordres d'un tyran farouche, capricieux, impitoyable et sanguinaire. »

EMILE DRÉOLLE.

Quelques mots sur le socialisme.

Les paroles suivantes sont dues au Chanoine Audizio, chassé de Piémont par la faction anti-chrétienne, et qui les a prononcées dans un cours public à Rome :

« Les rapports de la nature humaine avec les êtres sensibles et matériels se fondent sur le droit de propriété. Or, ce mot indique un droit absolu, plus particulier que l'ancien mot *dominium*. »

« Il y a deux ennemis de la propriété: le socialisme et le communisme. Tous deux se fondent sur la même idée, mais le socialisme la couvre d'un voile; le communisme la montre à découvert. Le communisme veut agir par lui-même, le socialisme appelle à son aide l'action de l'Etat. L'action de l'Etat est le voile du socialisme. »

« La société n'aura jamais à craindre que le communisme acquière un titre, une existence légale. Il peut se faire jour, comme on l'a vu quelquefois, sous la forme du massacre et du saccageant, qui est le vol sous sa plus grande forme; mais ce ne serait qu'un fait, un fait, une tempête sociale; il n'obtiendra jamais l'apparence de la légalité. Au contraire, le socialisme invoque l'Etat, il peut avoir pour lui la parole et le bras de l'Etat. Le socialisme est un des degrés de l'échelle au bout de laquelle est le communisme. Cette peste peut se naturaliser dans la société, s'infiltrer insensiblement dans les lois et dans l'esprit des jurisconsultes. Je dirai plus: presque jamais la société n'a été exempte de ce venin. Et la civilisation actuelle avec sa centralisation, sa

raison d'Etat indéfinie, avec ses théories d'équilibre et de délégation des pouvoirs, en est, plus qu'on ne pense, infectée.

« Les socialistes de tous les temps ont dit aux peuples: « Nous vous donnerons les libertés politiques, mais cédez-nous les libertés civiles, ou, en d'autres termes, la faculté de régir vos affaires, de gouverner votre famille, d'élever et de diriger vos enfants. » Ces peuples, par ruse ou par force, renoncèrent à la liberté politique, et les socialistes auront en main la propriété et le gouvernement des familles. Alors ils diront aux peuples: « Déléguez-nous la liberté politique. » Les peuples obtiendront et les deux libertés sociales passeront dans les mains des socialistes, à qui ce nom convient très bien, car ils posséderont, non seulement le gouvernement politique et de hautes positions sociales, mais encore ce qui ne devait appartenir à aucun gouvernement; ils seront les maîtres presque absolus de la propriété et des familles.

« Le socialisme se fonde sur deux principes: le premier est la solidarité de tous les membres du corps social; le second est le prétendu droit des gouvernements socialistes de pourvoir à tous les besoins des individus.

« Il y a dans ce principe du vrai et du faux.

« Il est vrai, et saint Paul le dit, que quand un membre souffre, tous souffrent avec lui. Il est encore vrai que les gouvernements doivent, autant qu'ils le peuvent, parer à tous les maux de la société. Mais il est faux que la solidarité entraîne avec elle l'égalité de la propriété; et il est faux que les gouvernements puissent ôter aux uns pour donner aux autres. Le socialisme, fondé sur ces erreurs, manque évidemment de base. »

« Ainsi pensait Cicéron, grand jurisconsulte, grand philosophe, grand politique.

« In primis, autem, vivendum est et qui rempublicam administrat, utrum qui suæ tenet, neque in bonis privatorum publice dimittit fructus. — (Il faut d'abord que celui qui administre la république puisse vivre, de façon que chacun garde ce qui est à lui et que jamais il n'y ait diminution par acte public dans les biens des particuliers.)

« Cicéron appelait une peste la prétention des socialistes: « *Quæ peste que potest esse major?* — (Quelle peste peut-être pire que celle-là?) « La solidarité vraie entre les membres de la famille humaine est du ressort de la charité et non des lois ni du gouvernement, et les peuples s'en acquitteront mieux si les gouvernements leur donnent la faculté de devenir meilleurs chrétiens.

« Le socialisme moderne a ouvert une grande porte au communisme, lorsque, après la dilapidation des finances du peuple, il met la main sur les biens de l'Eglise, qui n'appartiennent qu'à Dieu et aux pauvres. Les socialistes qui ont de la franchise disent: « Cette propriété est à l'Etat, et ils l'engloutissent. » Des socialistes hyrciens diront: « Nous voulons égaliser les propriétés entre les associations religieuses, et les les ont égalisées en les dévorant toutes également.

« Derrière ces gens-là arrivent les communistes qui disent: La propriété n'appartient pas au gouvernement, mais à tous; donc elle doit être divisée entre tous.

« Viendront encore les communistes modérés qui diront: Vous respectez les propriétés religieuses, seulement vous voulez les égaliser. Vous faites une œuvre sainte. Pour vous imiter, nous égaliserons les propriétés laïques.

« Le socialisme et le communisme ne sont donc pas une ombre vaine. L'un est un fait

REVUE DE LA

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie. C. D. V.

CHAPITRE SECOND.

(Suite.)

Il a sur le front plus d'orgueil que de véritable fierté prise dans la bonne acception du mot; ses cheveux sont rejetés en arrière, ses joues gonflées et redundantes; sa tête se renverse avec affectation; mais ses yeux n'ont ni l'éclat du génie, ni cette étincelle que l'énergie donne aux regards. Sa poitrine, enveloppée comme celle du Lillois dans un habit boutoné jusqu'au collet, est large et semble toute remplie d'air que ses poumons aspirent bruyamment. On dirait à le voir ainsi, qu'il a passé sa vie en contemplation devant le paon, dont chaque mouvement est une glorification de soi-même.

— Citoyen, dit-il, (un républicain de bonne souche ne pouvait se permettre le mot: *messieurs*) le lien choisi pour cette réunion nous empêche par juste prudence de nous livrer à tous les élan d'un patriotisme épuré par les épreuves du despotisme infâme qui pèse sur nous; aussi donc, posons la main sur notre cœur pour en arrêter les héroïques battements; tous ici nous avons la même pensée, le même but, la même haine instinctive. Oui, le moment approche, et c'est pour cela que nous avons appelé à nous nos frères et amis de Rome, de Marseille, d'Avignon, de Toulouse, de Carcassonne, de Bordeaux et de Lille; les autres villes qui n'ont pu envoyer de délégués ont pris l'engagement de se conformer entièrement à ce qui serait résolu. Pour les dispositions à prendre et l'acceptation définitive des plus arrêtés, nous en conférerons dans un lieu plus secret, mais il faut être sobre de rendez-vous; la police à l'éveil et ses limiers sont fins.

— Je me f... d'elle comme un taureau d'un roquet, interrompit le Lillois. De Leffroy le regarda avec étonnement. L'assimilation de ce squelette humain à un taureau lui paraissait exorbitante. Le but essentiel de cette réunion, citoyens délégués, continua l'orateur, c'est de vous initier à un nouveau mode d'affiliation que nous avons eu devoir adopter, les autres étaient devenus pour chacun des livres ouverts, par l'avortement d'un grand nombre de sociétés successives. Il est important que la même organisation nous réunisse tous; car, par ce

moyen, quel qu'éloigné que nous puissions être les uns des autres, par des événements que la prudence nous ordonne de prévoir, nous pourrions facilement, malgré la distance, avoir une complète communication de projets, de pensées et d'action. Cette affiliation, que j'appellerai l'alphabet révolutionnaire, pour la résumer en deux mots, est simple et nette dans tous ses détails; je prie donc mes frères et amis des départements de me prêter quelques instants d'une attention soutenue. Des agents à nous veillent au dehors, et sont prêts à nous prévenir à la moindre alerte.

Tout cela avait été dit avec une voix lente et grave, et du ton d'un homme qui associe nettement les bases d'une autorité sans réplique. Les émetteurs sont des troupeaux; le boucher les mène.

Aussi, un grand silence se fit et tous les yeux devinrent attentifs. Ce qui démontre surtout, frères et amis, la puissance réelle de cette nouvelle organisation, c'est qu'elle est constituée déjà, qu'elle fonctionne à nos côtés, chaque jour, à chaque minute, sans qu'aucun de vous ait pu seulement soupçonner la mystérieuse trame, et c'est pour y être initiés aujourd'hui, et occuper dans cette association des postes importants, que vous vous trouvez réunis.

Les visages qui étaient sérieux se déridèrent. Le démocrate le plus épuré n'en est pas moins sensible aux douceurs éphémères de l'amour propre satisfait.

Faustin continua: Cette société, qui doit porter par toute l'Eu-

rope régénérée le noble cri de l'indépendance, se compose d'un comité de cinq membres, appelés les cinq A supérieurs. Un à Rome travaille toute l'Italie; un autre et fomenté en Allemagne le mouvement des esprits; les trois autres appartiennent à la France. Le premier est à Lille et exploite le nord; le second réside à Avignon et pousse la Provence et le midi de la France; le troisième, centre et noyau de toutes les opérations, a son siège à Paris où toutes les sociétés secrètes, de quelque point qu'elles partent, viennent converger.

Telle est la mission des cinq A supérieurs. Les initiés ne sont eux-mêmes affiliés que cinq par cinq, c'est-à-dire qu'il n'y a que des groupes de cinq. Quatre affiliés et un chef, lequel reçoit lui-même les mots d'ordre d'un chef de quatre autres affiliés dont la lettre alphabétique lui est supérieure; et qui les communique à un autre dont la lettre lui est inférieure.

Les cinq A, chefs supérieurs, donnent seuls les ordres, prennent les dispositions, et disposent de l'alphabet révolutionnaire par les échelons descendants.

Voici en quelques mots la marche suivie: A faisant partie du comité des cinq se choisit une lettre, son B parmi ses hommes de confiance. B recrute quatre hommes et choisit à son tour son C, qui recrute également quatre hommes; ainsi de suite. A n'est donc et ne doit être connu que de son B, C ne reçoit l'ordre que de B, et n'en transmet qu'à D.

Chaque A du comité des cinq peut créer

une certaine quantité de B, qui deviennent les premiers chaînons de vingt-trois séries, mais le B connaît seul l'A qui l'a choisi, les autres membres du comité supérieur lui sont inconnus. Les cinq A se connaissent seuls entre eux.

Les ordres transmis ainsi aux différentes séries sont rares et précis, jamais écrits, si ce n'est entre les A et B supérieurs lorsqu'ils doivent communiquer ensemble; et cette lettre, en quelque main que le hasard ou la trahison la fasse tomber, n'est intelligible que pour les membres du comité supérieur.

Chacun des assistants écoutait avec une grande attention, et pendant que l'austère républicain prononçait ces mystérieuses paroles, on entendait l'orchestre du bal et les cris joyeux des danseurs. Ce silence à côté de ce bruit, ce parti de destruction à côté de cette joie insouciant et folle, ces hommes qui nourrissent des projets misérables et insensés, si près de ces danses joyeuses et de ces cris de fête, offraient un spectacle étrange. C'était la vie humaine avec ses contrastes saisissants et ses mystérieux dédales.

L'orateur reprit la parole: donc un B va trouver son C, et lui dicte l'ordre à exécuter; le C l'écrit au crayon, le communique à son D puis le déchire. Je n'ai pas besoin de vous dire que chaque lettre de l'alphabet transmet verbalement l'ordre à ses quatre hommes s'il y a lieu soit avant, soit après l'avoir communiqué à la lettre suivante; c'est ainsi que serait prêt et averti à l'avance, pour être debout au premier signal, l'alphabet tout entier.

donc l'autre n'est que la conséquence. Quant à nous, c'est notre devoir de défendre la propriété, et contre les individus et contre les gouvernements entachés de socialisme et de communisme dans leurs lois et dans leurs actes.

ITALIE.

Rome.

On lit dans la Correspondance de Rome : " Par décret du 5 août 1851. Notre Saint-Père le Pape Pie IX accorde l'indulgence de cent jours aux fidèles qui récitent pieusement, une fois par jour, la prière suivante à la sainte Vierge. ainsi que l'indulgence plénière une fois par mois à ceux qui la récitent tous les jours du même mois ; en outre, l'indulgence de 40 jours à ceux qui, dans les tentations, récitent l'aspiration qui suit :

" PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE. — O ma Maitresse ! O ma Mère ! Je m'offre à vous tout entier, et, pour vous donner une preuve de ma dévotion, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, ma personne tout entière. Puisque je suis à vous, ô bonne Mère ! conservez-moi, défendez-moi comme votre propriété et votre possession."

" INSPIRATION DANS LES TENTATIONS. — O ma Maitresse ! ma Mère ! Souvenez-vous que je suis à vous, conservez-moi, défendez-moi comme votre propriété et votre possession."

" Voici le décret par lequel des indulgences sont attachées à la récitation des prières ci-dessus :

DÉCRET URBI ET ORBI. — DE L'AUDIENCE DE SA SAINTETÉ LE 5 AOUT 1851. — Le Rme P. préposé général de la Compagnie de Jésus, ayant représenté humblement que plusieurs de ses membres dont l'occupation principale est l'éducation des jeunes gens dans la piété et les lettres — dans le but de tromper les efforts de l'ennemi de la nature humaine, qui tente de les entraîner à leur perte et surtout aux mœurs dissolues par ses artifices malicieux, par les insinuations et les conseils de ses compagnons ; trop souvent par les exemples de leurs parents — nourrissant la confiance de leur faire trouver un secours efficace en les engageant à recourir à la protection de la sainte Vierge dans les tentations contre la chasteté ; qu'ils avaient recueilli les plus heureux de la pratique de réciter, le matin et le soir après la salutation angélique, la prière : O ma Maitresse, ô ma Mère, je m'offre à vous, etc. ; et l'aspiration plus courte : O ma Maitresse, ô ma Mère, souvenez-vous, etc., dans les tentations ; c'est pourquoi le Rme préposé général susnommé a demandé instamment à Sa Sainteté de daigner, dans son apostolique bonté, ouvrir le trésor des indulgences à ceux qui embrassent cette pratique afin d'amener plus facilement les jeunes gens à l'adopter. C'est pourquoi notre S. P. le Pape Pie IX, accueillant avec bienveillance la demande en question, accorde aux fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, le matin et le soir, après la salutation angélique, récitent avec ferveur et de cœur au moins contrit la prière ci-dessus en quelque langue que ce soit, pourvu que la version en soit fidèle, l'indulgence de 100 jours une fois par jour ; à ceux qui l'auront fait tous les jours du mois, l'indulgence plénière une fois par mois, au jour où étant animés de vrais sentiments de pénitence, s'étant confessés et nourris de la sainte communion, ils visiteront une église ou bien un oratoire public et y prieront pendant quelque temps selon l'intention de Sa Sainteté. L'indulgence de 40 jours est en outre accordée chaque fois que, dans un moment de tentation, on récitera également dévotement et avec contrition de cœur pour le moins, l'aspiration ci-dessus en quelque langue que ce soit, pourvu encore que la version en soit fidèle. La présente concession étant valable à perpétuité sans aucune expédition de bref, avec faculté d'expliquer les indulgences désignées au soulagement des fidèles défunts. Nonobstant toutes choses à ce contraires. Donné à Rome au secrétariat de la congrégation des indulgences. — F. card. Asquini, préfet. — A. Colombo, secrétaire."

— On lit dans le Journal de Rome : Notre saint Père le Pape, toujours attentif au bien-être de ses sujets, a dernièrement porté

son attention sur ceux qui professent les arts et métiers, en confiant à une commission spéciale l'étude des moyens d'amélioration sous le double rapport de la vie spirituelle et de la vie matérielle. Tandis que cette commission s'occupait avec empressement des objets confiés à son zèle, Sa Sainteté a réuni tous les corps de métiers, le 29 septembre, dans l'église de Sainte-Marie dell'Orto, où elle s'est rendu elle-même à pied. Le Saint-Sacrement a été exposé sous la forme de Quarante-Heures. Elle leur a aussi adressé un discours paternel pour leur faire connaître l'objet de ses soins. Le Pape a ensuite donné sa bénédiction aux assistants remplis de joie, et est retourné au Vatican en traversant une foule compacte qui l'attendait au dehors du temple.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 14 NOVEMBRE 1851.

Première page : — Monuments Catholiques de la Vieille Angleterre. — Quelques mots sur le Socialisme.

Feuilleton : — LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES. — 1793—1848. — Seconde partie, 1848. — (Suite.)

NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux apportés par le dernier arrivage racontent une multitude d'incidents se rattachant à la situation particulière de la France, au sein de laquelle continue de fermenter l'agitation politique de toutes les nuances. A la date du 25 octobre, les négociations ministérielles, jusques-là sans dénouement, arrivaient néanmoins à leur terme. La dernière liste ministérielle en circulation contenait les noms suivants : —

- « M. Billaut, à l'intérieur ;
« M. Le Pays de Bourjolly, aux affaires étrangères ;
« M. de Saint-Arnaud, à la guerre ;
« M. Casabianca, à la marine ;
« M. Fortoul, à l'instruction publique ;
« M. Bineau, aux travaux publics.

Il restait pour composer cette liste, à trouver un ministre des finances, et M. Ducos, ancien représentant de la Gironde, était la personne désignée à cette charge.

Le président de la République a déclaré en état de siège les départements du Cher et de la Nièvre où de sanglantes collisions ont éclaté.

Les crises ministérielles en Europe s'étaient manifestées au nombre de cinq :

- En France, à l'occasion du rappel de la loi du 31 mai ;
En Autriche, par rapport à l'entrée des provinces non allemandes dans la Confédération ;
En Espagne, à cause de la question de Cuba ;
En Danemark, à cause de la question de succession ;
A Turin, à propos du départ de M. Gioia.

Si l'on ajoute à cela les modifications ministérielles annoncées en Angleterre, en Russie et en Portugal, on trouve que des quatorze puissances dont l'Europe se compose, huit sont atteintes de crises ministérielles.

Un projet de réorganisation de l'armée publiée dans les journaux sous la signature du ministre de la guerre Randon a été approuvée de Louis-Napoléon.

L'armée compte en France : 12 régiments de cavalerie de réserve ; 20 do do do ligne, 25 do do do légère ;

Total 54 régiments de cavalerie. Ces forces, d'après le plan du ministre de la guerre, seraient réparties en neuf divisions sans les dénominations spéciales, et il y en aurait deux au nord, deux à l'est, une à l'ouest, deux au centre et deux au midi du territoire.

Marie-Thérèse de France, sœur de l'infortuné Louis XVII, morte à la prison du Temple, vient elle-même de mourir. L'Assemblée Nationale annonce en ces termes la perte de cette héroïne de vertu :

"C'est avec le cœur brisé, avec le sentiment d'une profonde douleur, que nous annonçons une bien triste nouvelle. La France, l'Europe, la religion, la société, viennent de faire une perte irréparable : la fille de Louis XVI, cette admirable sainte, fille d'un martyr, et martyre plus longtemps que lui, vient de remettre dans le sein de Dieu une âme que Dieu avait formée pour être la force de quelques-uns et l'exemple de tous : Marie Thérèse de France vient de mourir."

"A peine avons-nous tracé ces mots douloureux que la plume s'arrête dans notre main, à nous que ses héréditaires bontés avaient pénétré d'un si profond respect et d'un si pieux attachement. Demain peut-être, essaierons-nous de parler d'elle à ceux qui la connaissent et qui vont la pleurer, à ceux qui ne furent pas assez heureux pour la connaître et dont elle eût été la providence."

"Jamais le Seigneur n'appela à lui un plus noble cœur ; jamais la France ne perdit un cœur plus français. Elle est morte dans le sein du Seigneur, mais elle est morte sans revoir la France !"

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Orient.

LIEUX-SAINTS.

La contestation relative aux lieux-saints, n'est pas encore à son terme. On lit à ce sujet dans un journal de Paris : —

Le 9 septembre, les commissaires nommés pour l'importante question des Lieux-Saints avaient eu une nouvelle conférence dans laquelle a été constatée l'authenticité du firman concédé par le sultan Monrad IV, l'an de l'hégire 1045. Cet ordre impérial, qui nous restitue tous les sanctuaires usurpés par les Grecs momentanément, et les mêmes que nous réclamons aujourd'hui, a d'autant plus de valeur qu'il déclare les usurpateurs coupables de faux, comme ayant produit un acte qu'ils attribuent au célèbre khalife Omar-Ben-Khatib, conquérant de Jérusalem. Cette dernière pièce, dont le style incorrect contient des expressions de la langue moderne et vulgaire, ne soutient pas l'examen. Néanmoins ils veulent l'opposer de nouveau et rejettent comme une calomnie l'acte juridique qui la déclare l'œuvre d'un misérable faussaire. La Providence est encore venue au secours des catholiques, en permettant que ce Simonides, dont la presse a déjà publié les prétendues découvertes, ait été surpris par un pauvre manœuvre turc, au moment où il déposait au milieu des décombres d'un vieil édifice les manuscrits qu'il voulait faire ainsi retrouver.

Les Hellénistes amateurs de ces antiquités sont prévenus que la fabrique qui les confectonne avec une rare habileté est au mont Athos, la montagne sainte de l'Eglise phénicienne. C'est à cette honorable industrie que des caloyers du schisme consacrent les loisirs de leur retraite.

Le commissaire grec n'a point encore produit de titre, et vraisemblablement il n'en possède aucun relatif à l'époque comprise entre nos deux dernières capitulations, terrain légal dans lequel nous devons nous renfermer. Tout ce qui sera cité en deça ou au-delà de ces limites ne nous regarde point et est étranger au débat. La Porte devra donc se prononcer prochainement, à moins qu'elle ne cède aux instigations de la Russie, qui cherche à tirer l'affaire en longueur jusqu'à 1852, dans son attente charitable de nous voir avilis au dehors comme au dedans par la république rouge et réduits à une totale impuissance.

L'indifférence des Montagnards pour la question des Lieux-Saints, qu'ils comprennent aussi mal que celle de Rome, est connue de nos adversaires, et dernièrement un de leurs émissaires voyageurs, ayant occasion d'en parler à Ali-Pacha, ministre des cultes et des affaires étrangères, disait patriotiquement que son pays ne tenait point à ces enfantillages.

Aura l'explication de cette lâcheté et de cette sottise en ajoutant que ce zèle patriote est protestant. L'hérésie fait ainsi perdre le sens français.

Si le gouvernement français commettait la faute de ne pas pousser activement la négociation, si l'opposition de la Russie l'arrêtait et

l'empêchait de conclure, la cause de la foi catholique l'honneur français en souffrirait un échec irréparable.

Les meurtriers du P. capucin assassiné dans sa maison d'Antioche ont été déçouverts par les recherches de notre consul d'Alep, M. de Lessesps. Notre représentant, M. de Lavallette, a cité les coupables au tribunal de Constantinople, comme ne pouvant se laisser surprendre par les intrigues ou la vénalité. Nous espérons que la justice des lois comprimera les derniers efforts du fanatisme qui s'agitite dans le midi de l'Empire.

ITALIE.

— On lit dans le Giornale di Roma du 15 octobre :

"Samedi dernier Sa Sainteté s'est rendue à l'église de Saint-Jean-Calibita, près Saint-Barthélemy-en-Mille, où elle a été reçue par les RR. PP. Fate-Bene-Fate-lli et par Mgr Marungiu-Nurra, archevêque de Cagliari, qui habite ce couvent, siège du général de l'ordre. Le saint-père, après avoir prié devant le St-Sacrement, a visité l'hôpital contigu au couvent. Il s'est approché du lit de chaque malade, a adressé à chacun d'eux des paroles de consolation et leur a donné la bénédiction in articulo mortis, que le Saint-Père lui a donné. Après avoir visité l'établissement dans le plus grand détail, Sa Sainteté est revenue au Vatican. Le bruit de cette visite inopinée du Saint-père s'étant répandu, le peuple est accouru de tous côtés pour demander sa bénédiction."

FRANCE.

— On lit dans la Gazette du Midi (octobre) :

"Pendant toute la semaine dernière, une foule compacte de fidèles de tous les rangs de la société, mais surtout de notre excellente population ouvrière, n'a pas cessé de se presser, chaque soir, dans la vaste église de Saint-Cannat, autour des autels de la Vierge du Rosaire, pour la vénérer et célébrer ses louanges. En présence de ce peuple immense, animé de la même foi et du même amour envers la Mère de Dieu, l'esprit remontait involontairement vers ces temps malheureux où la dévotion au Rosaire suivait notre belle patrie des barbares du dedans comme, plus tard, par sa confiance en Marie, l'Europe échappait à l'invasion des barbares du dehors ; mépris à la foule nombreuse qui, d'une seule voix, saluait et proclamait la Reine du ciel, sœurs et protectrice des chrétiens, auxiliaire christianaorum, il nous semblait qu'elle devait nous sauver de nouveau des malheurs qui nous menacent et mériter encore une fois ce titre qu'un saint Pape lui donnait pour témoignage de sa reconnaissance et de celle de l'univers chrétien."

"Monseigneur l'Evêque, qu'on est assuré de voir chaque année ouvrir l'octave du Rosaire, a célébré la messe de communion, qui, dimanche, a duré plusieurs heures ; divers membres des plus distingués de notre clergé se sont fait un honneur de venir officier aux exercices du matin et du soir, et grande a été notre émotion, quand nous avons vu un descendant de Pierre l'Ermite donner le salut à la foule pieusement agenouillée ; prêt depuis quelques semaines seulement, et missionnaire de la congrégation dont notre évêque si zélé est le fondateur, il se destine à évangéliser les peuples ; puisse-t-il, à la voix de notre prélat vénéré, comme son aïeul à la voix d'Urban II, conquérir à Dieu de nombreux âmes, et se montrer le digne petit-fils de celui qui ébranla l'Europe au cri de : Dieu le veut ! et la fit voler à la délivrance de St-Sépulchre."

"Le même soir, nous avions en face de nous et mêlés aux lévites de sanctuaire un jeune ex-ministre anglican ; nous l'avions déjà vu, il y a quelques mois, dans nos murs : humble pèlerin, il se dirigeait vers la ville éternelle pour y remercier Dieu de lui avoir ouvert les yeux à la lumière de la vérité et puiser sur les tombeaux des saints apôtres cet esprit de foi et de sacrifice qui lui sera si nécessaire lorsque, revêtu du caractère sacré du sacerdoce, il aura à recommencer au milieu de ses compatriotes l'œuvre du saint et généreux moine Augustin ; nous l'y accompagnons de nos vœux, et nos cœurs s'ouvrent à l'espérance en voyant la foi animer toujours nos populations et rallier à elle des hommes qui

ont dû pour cela, lui sacrifieront ce que notre siècle égoïste et matériel estime et recherche le plus.

— On écrit de Carcassonne, en date du 15 octobre :

"Notre ville a eu hier le bonheur de jouir d'une solennité qui consolera les amis de la religion des scandales et des sacrilèges qui trop souvent affligent les populations."

"Cette solennité a eu pour objet la résurrection, inespérée dans nos murs, de l'ordre des Carmes-Déchaussés, qui ont acquis et restauré l'église et le couvent occupé avant 1790 par le même ordre."

"Les religieux, au nombre de neuf, parmi lesquels on compte le père Hermann, le célèbre pianiste, ont choisi la fête de sainte Thérèse, la réformatrice de l'ordre, pour procéder à l'inauguration de leur maison. En effet, hier l'église, naguère transformée en remise destinée au roulage, occupée tantôt par des animaux immondes, tantôt par le club né de la révolution de Février, a été, dès neuf heures du matin, reconstruite par une bénédiction épiscopale. Après cette cérémonie, Mgr l'Evêque, suivi d'un nombreux clergé et des religieux, s'est rendu dans l'église paroissiale de Saint-Vincent pour y prendre le Saint-Sacrement et le porter solennellement dans la nouvelle église. Une messe basse a été immédiatement célébrée par le premier vicaire général, à la suite de laquelle on a chanté le Te Deum."

"Le soir, on a célébré les premières vêpres de Sainte-Thérèse, auxquelles monseigneur a assisté. Le prélat n'a pas voulu laisser son œuvre incomplète : il est monté en chaire, et, pendant trois quarts d'heure, il a captivé son nombreux et brillant auditoire en paraphrasant fort à propos l'histoire de Judas Machabée, qui, s'étant rendu maître de Jérusalem avec son armée, nettoya les lieux-saints, releva les pierres des autels profanés et rétablit le culte public."

"Tout ce que monseigneur a si bien raconté a impressionné les fidèles, parmi lesquels on remarquait des vieillards témoins des persécutions qu'eut à subir l'église de France, qui eut aussi ses Antiochus."

"La population carcassonnaise applaudit à la bienvenue des bons pères religieux, qui partout reçoivent les hommages d'une juste vénération ; ils seront d'utiles auxiliaires au clergé séculier, insuffisant dans certaines localités aux époques où les prédications deviennent une nécessité." — Raymond."

IRLANDE.

Le Times du 18 octobre publie ce qui suit sous cette date : Dublin, vendredi matin.

"Voici, dit-on, les propositions qui sont faites et soumises à l'adoption du meeting de l'association de défense qui doit avoir lieu aujourd'hui, et sera honoré de la présence d'une partie des prélats catholiques romains :

1°. Le premier objet doit être de parvenir par tous les moyens légaux et constitutionnels au rappel de la loi des titres ecclésiastiques, et de toute autre disposition imposant une incapacité quelconque, religieuse ou civile, aux catholiques du royaume, et empêcher l'adoption future de toute disposition attaquant les droits spirituels ou civils des catholiques, ou toute immixtion législative partielle dans leurs droits, sans leur approbation."

2°. On s'efforcera d'obtenir le rappel de toute loi contraire aux dons et aux chartes des catholiques."

3°. On recommandera aussi la stricte allégeance au trône, et le maintien de la paix et du bon vouloir parmi tous les sujets de Sa Majesté."

4°. On soustraira les pauvres aux dangers des efforts de ceux qui attaquent la foi religieuse au moyen d'un système d'intimidation."

5°. On s'efforcera d'assurer aux pensionnaires des work-houses, des prisons et autres établissements publics, un traitement chrétien, et surtout de garantir leur foi et leur morale du prosélytisme et de la corruption."

6°. On contribuera à procurer à toutes les classes les moyens de recevoir une solide éducation catholique."

7°. On cherchera à assurer le libre exercice de leur religion et les moyens d'en obser-

Maintenant il s'agissait de prévoir la mort, l'arrestation ou l'absence momentanée d'un ou plusieurs des A supérieurs, afin que rien ne pût entraver l'action générale dans un moment décisif. Les cinq A du comité supérieur se sont donc partagés un ouvrage en cinq volumes, soit de géographie, soit d'histoire, et chacun des cinq A a eu soin, sur différentes pages, et en suivant une série de Nos. convenus à l'avance, de marquer par des signes qui paraissent pour tous une simple note du lecteur, les noms et les adresses des cinq B qu'il a choisis. De cette façon un A est arrêté ou bien il est mis dans l'impossibilité d'agir par lui-même ; un de ses collègues fait demander à sa femme, à ses enfants, ou à toute autre personne, tel volume de tel ouvrage dont il a besoin et qu'il lui a prêté ; la chose est si simple que l'on pourrait donner sans crainte ce volume sous les yeux même d'un juge d'instruction ! Quel soupçon peut inspirer le volume dépareillé d'un ouvrage scientifique ?

Par ce moyen bien simple, un seul A survivant sur les cinq du comité supérieur pourrait à lui seul, tout inconnu qu'il serait au reste de l'affiliation, convoquer l'alphabet tout entier.

— Bravo ! s'écrièrent ensemble tous les assistants qui avaient écouté avec une muette et religieuse attention le développement de cette mystérieuse combinaison ; un travail fort ingénieux !

Maintenant, citoyens, exclama aussitôt d'une voix rauque l'homme jaune, en étendant ses bras en travers de la table, il s'agit de

monde rudement aux talons les poltrons et les temporisateurs. La poche au fil est pleine, il faut la crever.

On voit que le frère et ami continuait, sans se démentir une seule minute, son langage agréablement pittoresque.

— Sacrebleu ! répliqua De Leufroy en se levant, cet homme finira par me donner la jaunisse ; crevez votre poche et laissez-nous tranquilles.

— Je n'ai pas fini, dit le républicain-orauteur, et j'en appelle maintenant à toute l'énergie de vos âmes de feu.

Tout-à-coup un homme entra brusquement : C'était Marini.

Il portait une redingote à la propriétaire et avançait allure à mériter le prix Monthlon.

— Des figures suspectes rôdent de ce côté, dit-il à voix basse.

Après avoir jeté ces mots d'alerte, il sortit en réarmant soigneusement la porte.

— Voivement ce Marini était un trouble-fête. Avant son arrivée tout se passait si bien !

L'assemblée de famille était fort émue et indignité, par les gestes les plus expressifs, son peu de goût pour le rôle de Martyrs.....

Que le lecteur pardonne les détails stériles de cette scène, le but est assez louable pour trouver grâce à ses yeux. Détruisez l'ordre social et ramassez dans le sang où elle pourrissait la défrayée de Robespierre ; ressuscitez-la avec les aimables saturnales et réveillez de leur sommeil l'éthargique les douces joies de la terre, comment ne pas tout pardonner à des cœurs animés de si nobles sentiments ?..... Seulement, nous ne voudrions pas que l'on fût l'auteur les honneurs de cet ingénieux alphabet ; quelqu'un ressemblable qu'il soit, messieurs les démocrates y reconnaîtront trop l'œuvre sortie de leur cerveau pour chercher à la contester. Ils rendront justice à sa parfaite et scrupuleuse exactitude.

Le fait est que c'est un joli travail, et il doit, si Dieu lui prête vie, propager les touchantes doctrines de ces empoisonneurs de l'esprit public.

Ils avaient grandement raison d'avoir dans les uns et les autres une confiance aussi craintive que limitée : touchant hommage rendu à leurs vertus !

La trahison ne devait-elle pas être l'hôte habituel de ces agglomérations immondes d'individus sortis pour la plupart des plus bas fonds de la société, relaps, faillis, renégats, hommes perdus de dettes et de débauches, shires voués d'instinct et de besoin à la destruction, lèpre hideuse de la civilisation. Quelle foi pouvaient avoir les uns dans les autres, ceux qui avaient foulé aux pieds toutes croyances ? Judas prêts à trahir à toute heure du jour sous le baiser de la fraternité !

Celui qui s'était institué de plein droit le président de ce conciliabule démocratique s'était levé avec une précipitation qui dénotait le cas tout particulier qu'il faisait de sa sûreté personnelle.

Tous se livraient à une pantomime des plus significatives et no dédaignaient pas d'y joindre des gémissements prolongés.

L'homme jaune de son côté était dans une

agitation désordonnée, il menaçait les fenêtres de l'aile et agitait en l'air ses grands pas de squelette :

— Par Saint-Just et Robespierre ! disait-il d'une voix qui chevrotait entre ses dents serrées, il ne s'agit pas de se faire prendre ici comme dans une sorcière par les infâmes stipendiés du pouvoir ; la justice nous réclame, donnons-nous de l'air.

— Par Saint-Just, reprit De Leufroy de sa voix railleuse en l'arrêtant par le bras, vous n'allez pas je suppose, sauter par la fenêtre ; ça n'avancera à rien et vous vous casseriez par morceaux.

— J'ai mon affaire, dit tout-à-coup le fillois avec satisfaction.

Et, jetant sous la table son habit, au reste peu regrettable, il s'affubla d'une serviette autour du corps en guise de tablier et disparut avec une célérité digne du sylphe le plus léger.

— La vue de ce stratagème ingénieux, la princesse et Augusta partirent d'un éclat de rire.

— Messieurs, reprit De Leufroy, le danger peut ne pas être sérieux, mais il vaut mieux nous disperser dans le jardin.

Faustin, vous êtes bien pâle, dit tout bas la princesse.

— Je ne me sens pas bien, répondit celui-ci, tellement troublé qu'il ne sougeait pas à s'en aller.

— C'est du luxe, répliqua De Leufroy en lui frappant sur l'épaule ; député, tu es inviolable. Et puis vous le savez, tout est suspect

à Marini, il se méfie de son parapluie et de son chapeau.

— Qui m'aime me suive, dit Augusta en riant.

Et tous de se diriger vers le jardin avec plus ou moins de précipitation.

On le voit, cette patriotique réunion, brillait doublement par ses vertus civiques et par son courage !

Faustin avait cédé à ce premier mouvement de trouble involontaire ; mais il avait trop l'habitude des conspirations pour que ce mouvement fût de longue durée ; il connaissait son métier sur le bout du doigt ; aussi se mêla-t-il avec une indifférence fort bien simulée aux groupes qui allaient et venaient, pendant que ses yeux alertes comme tous ceux des conspirateurs émérites interrogeaient les visages.

Pendant ce temps, l'orchestre du père Lahire faisait merveille, et le personnel brillant se livrait, hélas ! pour la dernière fois peut-être, aux danses dont le froid d'hiver devait interrompre le cours.

Est-il besoin de dire que nos amis du matin y étaient au grand complet ?

C'était l'Empire de Mathias, il y régnait en souverain absolu ; là, nul ne pouvait lui contester sa couronne. Aussi, comme il avait le verbe haut, les yeux étincelants, le visage radieux !

Les libations du matin avaient doublé sa verve habituelle ; il allait, il venait, il courait et criait à tue tête : (A continuer.)

ver la pratique aux soldats catholiques au dedans comme au dehors du royaume.

8°. On tâchera de faire nommer des chapelains catholiques dans les bâtiments au service de Sa Majesté sur lesquels des catholiques sont employés, comme aussi sur les navires des douanes, et de faire prendre des mesures pour l'éducation religieuse de tous les soldats et marins catholiques.

9°. On encouragera la publication et la distribution des livres religieux approuvés par les prélats parmi les classes pauvres des catholiques anglais.

10°. On défendra par la voie de la presse et autrement les doctrines et les principes catholiques.

11°. On contribuera à l'éducation intellectuelle et morale du peuple et à l'amélioration de sa condition sociale.

12°. On aidera les institutions catholiques et on protégera les fondations catholiques, surtout celles destinées à des vues d'éducation et de charité, et on cherchera, dans toutes les occasions, à détourner ou à alléger les malheurs sociaux du peuple.

13°. On prescrira comme un strict et religieux devoir de choisir pour représentants de peuple des hommes que leur intégrité et leurs talents reconnus rendent propres à défendre dans le Parlement nos droits religieux, à faire cesser les griefs nombreux qui pèsent encore sur les catholiques du royaume-uni, et à faire atteindre le but de cette association.

RÈGLEMENT.

Art. 1er. Cette association a, pour l'un de ses principaux objets, de défendre et de développer les doctrines et les pratiques catholiques, si peu connues; elle se composera exclusivement de membres de l'église catholique.

Art. 2. Tous les catholiques qui, le 1er novembre 1851, ou avant, paieront ou auront payés des cotisations à la première souscription annuelle d'une livre sterling ou plus, seront membres de l'association aux meetings publics de laquelle ils pourront voter; ils pourront aussi être nommés membres des commissions.

Art. 3. Tous les catholiques qui, après le 1er novembre 1851, paieront une souscription annuelle d'une livre et au-dessus, et seront proposés par quelque membre, pourront être reçus membres de l'association et jouir des mêmes privilèges.

Art. 4. Tous les catholiques qui percevront et verseront entre les mains des trésoriers une livre et au-dessus, pourront être reçus parmi les membres de l'association et voter et parler à tous les meetings.

Art. 5. Tous les catholiques qui paieront un shilling ou moins d'une livre, pourront être membres de l'association et assister aux meetings publics.

Art. 6. Tous les archevêques évêques et ecclésiastiques seront, *ex officio*, membres de l'association, sur leur déclaration, au secrétaire, qu'ils désirent en faire partie.

Art. 7. Toutes les sommes reçues seront déposées à la banque de crédit de l'archevêque de Tinn, de l'évêque de Meath, du comte d'Arundel et Surrey, de M. John Reynolds, de M. John Sadler, membres du parlement, et de M. John Clarke.

Art. 8. Aucune dépense excédant cinq livres ne sera effectuée sans l'aveu de la majorité du comité des finances, dûment convoqué à cet effet.

Art. 9. Les comptes seront rendus tous les trois mois, à une séance publique de l'association.

Art. 10. Les comptes-rendus seront publiés dans quatre journaux, dont deux à Dublin et deux à Londres.

Art. 11. Le comité général pourra choisir dans son sein des sous-comités pour les travaux de l'association.

Signé: JOHN REYNOLDS.

JOHN SADLER.

WILLIAM KERGH, Secrétaire.

Canada.

Depuis quelques jours la presse et le public se préoccupent d'une scission survenue entre les membres du dernier cabinet et M. Cauchon par suite de ce que le présent ministère, à raison des éléments qui le composent, n'obtient pas sa confiance. La correspondance qui met au jour tous les considérants de cet affaire est trop longue pour devoir être reproduite ici, mais l'analyse que nous en allons présenter suppléera, pensons-nous, la publication des écrits originaux.

Voici d'abord la brève note de M. Hincks qui a ouvert la correspondance:

Québec, 30 octobre 1851.

Cher monsieur,

Je suis autorisé à vous offrir la place d'assistant-secrétaire provincial pour le Bas-Canada, et j'espère que vous donnerez dans ce département vos importants services à l'administration.

Croyez-moi, etc.,

Signé, F. HINCKS.

JOSEPH CAUCHON, etc.,
M. P. P.

M. Cauchon répond à cette lettre qu'il n'a pas confiance en la présente administration dont la base même est fragile et la composition dangereuse:

1°. Le parti libéral Haut-Canadien s'étant non-seulement scindé, mais encore étant troublé et menacé jusque dans son existence, on a cru, pour cette raison, devoir choisir, pour en faire des ministres, des hommes qui jusqu'ici ont prêché des doctrines sociales, politiques et financières d'une application impossible. C'était, de la part des ci-devant ministres, recourir à un principe mauvais qui avait été combattu et repoussé comme dangereux de concert avec le parti libéral tout entier. Exemple:

En 1849, M. Cameron se retira de l'administration sous le prétexte que la place d'assistant-commissaire des Travaux Publics, qui lui avait été dévolue, n'était qu'une sinécure, et que ses collègues se refusaient à certaines économies, entr'autres, sur la charge du président du conseil exécutif. Il arrive cependant aujourd'hui que ce même M. Cameron consent à faire partie de la nouvelle administration en conservant ce même office d'assistant-commissaire des Travaux Publics et en rétablissant la seconde à son profit, sur l'invitation de MM. Hincks et Morin, chargés de reconstruire le cabinet.

Les hommes que ces deux ministres se sont adjoints appartiennent au *clear-grillisme* qui n'est rien autre chose qu'un socialisme de la pire espèce visant à anéantir nos institutions. Lui donner entrée dans le gouvernement, c'est le reconnaître assez fort pour qu'il puisse commander la position; le reconnaître acceptable et bon comme élément dans l'administration; c'est justifier et glorifier son principe.

Si ce principe est mauvais dans le Bas-Canada de la part des démocrates de cette section de la Province, il doit l'être de la part des socialistes autrement démocrates du Haut-Canada. Cet argument pourra être opposé par les socialistes du Bas-Canada. Si un tel principe a été assez fort pour s'imposer, il emploiera sa force à faire irruption dans le Bas comme dans le Haut-Canada. A tout événement il aura raison d'être et de se communiquer dans le Bas-Canada.

Les ministres adjoints continue d'être, (ainsi que la position qu'ils se sont faite leur en fait une sorte de devoir) les chefs de l'école politique qu'ils ont créée. C'est ce qu'attestent les écrits de leurs organes avoués dans la presse.

Si en s'associant au parti *clear-grill*, les ministres étaient vaincus avec lui dans la tourmente où il s'agit, il en résulterait que la force du parti libéral serait moralement anéantie. En triomphant contre lui, on acquerrait la preuve qu'il est possible de gouverner sans lui. Le parti libéral se livre en ce cas à ses ennemis.

2°. Seroient de ministres: cinq pour le Haut-Canada; par conséquent aussi, cinq pour le Bas-Canada. L'élément canadien n'entre pas en proportion suffisante dans la nouvelle combinaison. Il y avait dans l'administration, pour le Bas-Canada, trois noms Canadiens-Français sur quatre, et l'un d'eux a été remplacé par un nom d'origine britannique. Sous une administration précédente de caractère tory, M. Robinson fut le premier commissaire des Travaux Publics; mais du moins, le second commissaire (M. Casgrain) était-il un Canadien.

M. Drummond, appelé en 1848 à représenter l'origine britannique, ne peut être censé représenter aujourd'hui l'origine canadienne.

3°. On a pris en dehors de la vie publique, un homme (M. Young) qui n'y est jamais entré, et qui n'appartient que depuis quelques années au parti libéral. Il est d'usage de prendre quelqu'un qui apporte avec lui quel que influence personnelle.

M. Hincks, répondant à M. Cauchon, nie positivement avoir, non plus que M. Morin, favorisé le socialisme, et dit que le Dr. Rolph qui (M. Hincks) connaît depuis vingt-ans, n'est pas un socialiste, et n'a été appelé au pouvoir qu'afin d'aplanir les dissidences d'opinions politiques selon le désir du parti libéral du Haut-Canada;—que la retraite de M. Cameron a été volontaire de sa part, et qu'il n'est pas homme à doctrines socialistes ni un politique dangereux;—que M. Cameron, en désirant l'abolition de la charge d'assistant-commissaire des travaux publics, voulait qu'elle cessât d'avoir un caractère politique, et que la nomination à cette charge d'un ingénieur du gouvernement, M. Killaly, avait eu l'effet d'opérer la réduction économique sollicitée auparavant par M. Cameron;—que la place de président des comités du conseil exécutif ayant été reconnue par un acte législatif, M. Cameron avait dû penser qu'il ne devait pas insister sur son abolition;—que le nombre relatif de ministres pris dans l'une ou l'autre section de la province est basé sur des considérations d'équité et de convenance;—que la substitution de M. Young à M. Bourret a été motivée par des considérations de justice et de convenance tant par rapport à M. Young qu'à l'égard de la population anglaise du Bas-Canada, et qu'elle ne peut avoir pour effet la diminution de l'influence française dans le cabinet, les canadiens-français occupant encore les mêmes offices qu'ils avaient sous la précédente administration et le nombre des ministres de chaque origine étant d'ailleurs égal.

Telle est en substance la correspondance officielle entre M. Hincks et Cauchon. Nous devons y revenir afin de présenter plus amplement les raisons de M. Hincks et, en même temps, les observations de M. Cauchon au réplique. Il est aisé de voir que cette discussion emprunte d'elle-même la portée immense que tout lecteur n'hésitera pas à lui reconnaître.

Un correspondant de la Gazette de Montréal suppose que M. Cauchon n'a refusé la place d'assistant-secrétaire provincial que parce qu'il n'aurait pas obtenu celle de commissaire des travaux publics, qu'il ambitionnait. Il faut que les hommes publics s'attendent à voir incriminer leurs intentions, car il est toujours des écrivains qui se font une ressource de ce procédé. Mais il faut bien rendre justice, et, sur ce point, nous rappellerons que les écrits de M. Cauchon comme journaliste, et ses discours au parlement comme député, non seulement expliquent la position qu'il vient de prendre, mais qu'ils ont été de nature à l'y amener. Nous croyons, en un mot, et nous devons le dire, à la sincérité des sentiments de M. Cauchon en cette circonstance, et nous retrouvons aussi dans sa lettre à M. Hincks des vues et des idées que nous-même

avons soutenues, que nous approuvons par conséquent, sans toutefois admettre, pour notre part, les inductions qu'il en tire par rapport aux membres nouveaux du cabinet actuel.

Nous apprenons que M. Chauveau est décliné nommé solliciteur-général. L'assistant-secrétaire provincial, M. Parent, demeure provisoirement en office.

A une assemblée des délégués de la ville tenue mercredi soir, l'hon. John Young ayant été proposé comme candidat pour la cité à l'élection prochaine, fut agréé par 37 voix contre

Plusieurs articles, éditoriaux et autres, névitablement remis.

FAITS DIVERS.

France.

SCÈNE INSURRECTIONNELLE.

On lit dans le Constitutionnel (octobre): "C'est dans la nuit du 13 au 14 que la seconde levée de bouillottes des démagogues du val de la Loire a eu lieu, pendant que l'autorité militaire occupait le village de Précy et que la justice avait commencé son œuvre. Des trois heures du matin le tocsin a sonné dans les trois communes de Saint-Léger, de Beffes et l'Argenvières. Saint-Léger paraît avoir joué le principal rôle dans le mouvement, qui a du reste été suivi par les deux autres villages. Au son du tocsin, on a vu se former dans ces communes des escouades d'hommes déterminés, qui, dès le premier moment, ont assumé la direction de l'entreprise et ont constitué une sorte de gouvernement révolutionnaire. Des émissaires ont été envoyés dans les villages pour stimuler le zèle des retardataires et pour les forcer à prendre les armes. Ces délégués des sociétés secrètes ont rempli activement leur besogne. Quand les portes ne s'ouvraient pas devant eux, il les brisaient et envahissaient la maison; malgré les cris des femmes et des enfants, ils contraignaient les paysans à se lever, à s'armer et à les suivre. Souvent ils ont rencontré des hésitations et des répugnances que leurs menaces et leurs violences n'ont que trop souvent réussi à vaincre. C'est ainsi que s'est fait, sous la pression d'une sorte de terreur, le recrutement de ces bandes tumultueuses, qui n'ont pas tardé à présenter un effectif de 300 hommes environ. Les émissaires étaient presque tous armés de fusils; les uns portaient des fourches ou des faux.

Ce rassemblement se concentra à Beffes. On commença à délibérer pour savoir ce qu'il fallait faire. Les avis étaient partagés. Les uns proposaient de marcher sur Sancerre, les autres sur La Charité. Il y en eut qui mirent en avant le projet de se rendre au château d'un riche propriétaire, M. Cervoiz. Mais on objecta que M. Cervoiz, homme d'énergie et de résolution, était sur ses gardes, qu'il s'était entouré d'amis et de domestiques, et qu'il était décidé à se défendre vigoureusement. La motion fut abandonnée. On fut alors d'avis d'aller chez le maire de Beffes, M. Bonnet, pour le forcer à seconder le mouvement. Ce plan fut adopté.

Ces bandes tumultueuses envahirent le domicile du maire. M. Bonnet était absent. Sa femme, épouvantée, se vit obligée de livrer aux agresseurs toutes les armes qui se trouvaient dans la maison. Sur ces entrefaits, M. Bonnet arriva. Au bruit du tocsin, M. Bonnet était sorti et s'était rendu auprès du maire de Saint-Léger pour se concerter avec lui. Au retour de cette excursion, il fut rencontré par les bandes qui venaient de quitter sa maison. On le Pentoura, on le somma de se joindre au rassemblement. M. Bonnet refusa. Il fut alors assailli d'injures et de menaces, saisi au collet, outragé de toutes façons. Ces violences ne l'intimidèrent point; et, déconcerté sur sa poitrine, il leur dit: "Je n'ai rien point avec vous, vous me tuez plutôt." Plusieurs canons de fusils s'abaissèrent sur lui. Mais un des chefs les releva, et la foule, ameutée, désespérant de vaincre sa résolution, prit le chemin de Précy. Mais, pendant que les bandes s'avancèrent sur cette route, quelques-uns, plus prudents firent observer que Précy était bien défendu, et que probablement on trouverait une vigoureuse résistance. La colonne retourna en arrière et se dirigea vers Sancerre.

Mais quand les bandes eurent atteint l'Argenvières, le doute et l'anxiété trouvaient déjà ces multitudes peu aguerries, qui n'avaient été rassemblées que par contrainte et qui étaient peu désireuses de se mesurer avec les troupes. Plusieurs firent mine de retrograder. Les plus ardents, dont la résolution n'avait pas encore fléchi, s'efforcèrent de les retenir. Il y eut là une scène de menace et de coups à la suite de laquelle la colonne reprit sa marche. Mais les désertions partielles et furtives éclaircissaient peu à peu les rangs. La démonstration gagnaient les meneurs eux-mêmes. Vers huit heures et demie, cette expédition se termina par un sauve-qui-peut général.

Cependant, l'autorité, avertie, avait pris d'énergiques mesures. Trois colonnes de troupes occupèrent les villages insurgés. M. le procureur-général Corbin s'établit à Beffes. Les hommes d'ordre, frappés du terreur, avaient fini pour la plupart ou s'étaient cachés. Leur minorité était d'ailleurs impuissante à prévenir le désordre. Quelques-uns, seulement, imitant l'exemple de M. Cervoiz étaient restés chez eux, se préparant à défendre leur foyer au péril de leur vie. L'instruction judiciaire se poursuit avec activité. On suit que la Cour de Bourges a évoqué l'affaire. "M. le

conseiller Bazouery est chargé de diriger l'enquête

ANGLETERRE.—Southampton, Kossuth est arrivé avec sa suite et a été reçu aux docks par le lord-maire, qui a pris place, avec lui, sa femme et leurs enfants dans une voiture à quatre chevaux, jusqu'à la résidence du maire, où il a adressé, en anglais, la parole à 5,000 personnes, pour les remercier de sa bonne réception. Il a proposé trois vivats pour Sa Majesté et trois autres pour M. Andrews, le maire de Southampton. La municipalité lui présenta ce soir une adresse. Tout s'est passé avec ordre.—Globe.

— Des trains spéciaux sont organisés de Londres à Southampton pour les personnes qui voudront aller présenter leurs respects à M. Kossuth.—Sun.

(De la Minerve.)

COMTE DE VAUDREUIL.—A une assemblée très nombreuse des électeurs de la paroisse de Rigaud, tenue à l'issue du service divin, dimanche le 9 du courant, à la requisition de M. W. Charlebois et M. C. Cholette, qui avaient été nommés députés pour cette paroisse à l'assemblée du comté, tenue au Ruisseau St. Hyacinthe le 29 octobre dernier.

Le Dr. F. Hudon fut appelé à présider et M. John Fletcher à agir comme secrétaire. Le président ayant expliqué le but de l'assemblée, tous les électeurs s'engagèrent unanimement à supporter M. J. Bie. Mongenais aux prochaines élections.

De plus, la dite assemblée manifesta le désir que les députés qui ont été nommés dans les différentes paroisses de ce comté agissent dans le même sens.

Après quoi des remerciements ayant été votés au président et au secrétaire, l'assemblée se dispersa.

Dr. F. HUDON, pré.
JOHN FLETCHER sec.

Les Melanges Religieux, The Montreal Gazette, The Pilot et L'avenir, sont priés de reproduire ces procédés.

Mariés:

Mardi, à l'Eglise paroissiale de cette ville, par le Rév. Messire St. Pierre, Joseph Olivier Côté, curé, du Département de l'Exécutif, à Dlle Julie Léocadie Leprohon, de cette ville.

Décédé:

Le 6 du courant, à l'âge de 63 ans et 2 mois, M. Nicolas Gravel, respectable citoyen de St. Antoine. Il était père de M. J. Gravel, Père de l'Évéché de Montréal. Le grand nombre de personnes qui assistèrent à ses funérailles, prouve l'estime et la considération dont il jouissait parmi ses concitoyens.

Marché Boursecours

Vendredi, 14 novembre 1851.

Table with columns: PRIX DES DENRÉES, Farines, Grains, Viandes, Produits de la laiterie, Légumes, Divers, Fruits. Includes prices for various goods like flour, wheat, meat, butter, etc.

ANNONCES.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES MEMBRES DU BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE DE REÇUS de l'Évêché le MARDI, 2 décembre prochain à NEUF heures précises. A. M. pour procéder à l'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme.

F. X. VALADE, Sec. B. E.

ongueuil, 11 décembre 1851.

Nouvelles Gravures Françaises.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées.

J. M. LAMOTHE.

Montréal, 7 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE:

Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St-Laurent (près de l'entree), No. 9.

J. B. LABELLE.

Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétaire de l'Évéché.

LOUIS RICARD,

AVOCAT:

DE ST. VINCENT, NO. 5.

Pointe voisine de M. Louis Perault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait.

S'adresser à ce Bureau.

Montréal, 9 Septembre 1851.

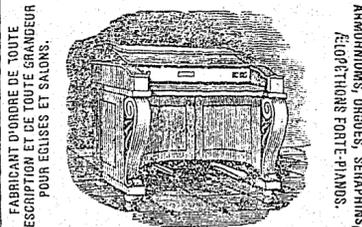
AVIS.

UN MAÎTRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et aussi de bonnes recommandations, trouvera une place d'INSTITUTEUR à St-E. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à M. LEFÈVRE, curé du lieu.

Montréal, 4 Juillet 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de musique et de l'économie, et dont la fabrication supérieure et l'économie des formes sont d'urgence garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des forte-pianos, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des orgues du grand dimension, l'HARMONIUM et le ÉLOPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangements (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine une parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DE orgues, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'es fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remédier et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore de nom d'ORGUE.

Montréal, 10 Septembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

CONCOURS LITTÉRAIRE.

RÈGLEMENTS.

I.—A DATER d'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante:—Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.

II.—Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851.—Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque.

III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851.

V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut.

VI.—Le prix destiné par l'hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent au choix du compétiteur heureux.

VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différents Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux.

VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné.

IX.—Toutes les correspondances ou explications sur le concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien.

P. G. PAPINEAU, S. C. F. C.

Montréal, 11 Septembre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole élémentaire dans la paroisse de BLAINEVILLE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Prêtre, Curé.

Blainville, 1 septembre 1851.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglais de la Malle Royale

TELS QUE FIXES PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Table listing ship departures from Liverpool to New-York, Boston, and other ports, including ship names and dates.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne touchent pas à Halifax, ceux venant à Boston, y touchent pour débarquer et prendre les malles et les passagers.

JOSEPH F. DORVAL, MAITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la 4e. maison de l'enclosure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANS, entrepôt toute ESPECE D'OUVRIAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables.

NON RESPONSABILITE DE DETTES.

Le Soussigné, ci-devant de BEAUMAIS, maintenant de la paroisse SRE. GEORGE, prévient le public que JOSEPH BÉAU, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'AUCUNE DETTE qu'elle pourra contracter.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, ETC.

Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornées, enrou, etc.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTUEIL.

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

Ce nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Outava entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année.

REGLES.

Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques.

Le prix de l'Académie est de \$4 par année scolaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclesiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Eccl. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRE.

S. A. BERNIER, Ptre. Directeur de l'Académie

N. B. Les classes s'ouvriront au premier octobre prochain.

ON demande trois maîtres d'écoles capables d'enseigner l'anglais et le français; les premiers principes d'écriture, de Grammaire et d'Arithmétique. Pour les conditions, s'adresser au Rv. M. TABARET, Missionnaire à l'Oratoire, (Ottawa) 11 septembre 1851.

AUX INSTITUTEURS.

Un jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et de bonne conduite trouvera de l'encouragement en s'adressant immédiatement au curé le St. ANDRÉ D'ARGENTUEIL. Un qui pourrait remplir l'Office de Chantre, ou bien encore toucher un harmonium serait préféré.

PEINTURES, HUILES, ETC.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et s'élève de l'inspiration qu'il a ouverte un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BRUSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 133 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez J. M. LAMOTHE, Libraire

COLLEGE JOLETTE.

Le Cours d'Etudes de cet Etablissement se divise ainsi qu'il suit:

1re. Année.—Éléments des deux langues; (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

2me. Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre.—Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me. Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Trente des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

4me. Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5me. Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc.

6me. Année.—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement. £ s. d.

Musique. { Piano. 3 0 0

Les autres instruments. 1 10 0

Dessin. 0 0 0

Abonnement à la bibliothèque. 0 2 0

CHAMPAGNEUR, Ptre. Industrie, le 1 septembre 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Privée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION.

TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE:

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le message, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 Août, 1851.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment d'ORNEMENTS D'ÉGLISE de toute description, CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSIFS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrement de la Messe, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

JH. ROY. Montréal, 30 Mai 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE

M. HERVÉON & Cie, sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "PARTHUR" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général, de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, dépourvu de ces ingrédients chimiques, et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Adresse: MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N. 84—Montréal, 3 Décembre, 1850.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très-étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

Papeterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médaillons, croix, parfoin, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici.

J. BEE. ROLLAND. Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France. Le Soussigné très-reconnaisant du grand encouragement qu'il reçoit de la part de MM. du Clergé et de la Tribune en général, lui ont accablé jusqu'à ce jour, profite avec étonnement de cette occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France.

TELS QUE: Limitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.

Aussi un très-grand assortiment de: Chapelets, Médailles, Petites statues de la Ste. Croix et Cœurs en Argent, Statues en Porcelaine, du Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, de St. Joseph, de l'Ange Gardien de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS: Une très-grande collection d'IMAGES, au dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition de MM. les Curés, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

J. M. LAMOTHE, Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a toujours EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Églises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUIER, Organiste. Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP de SHIRINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Les Soussignés viennent de recevoir par Great Britain Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS: Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboules, Ostensifs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veillées, etc., etc. E. R. FABRE, Eccl. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

Les Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits. E. R. FABRE, Eccl. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25c. E. R. FABRE, Eccl. Montréal 23 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 1 chelins le rouleau.

VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par E. R. FABRE, Eccl. Montréal 23 mai 1851.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES.

On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS. S'adresser à l'Imprimerie des Mélanges Religieux. Montréal, le 25 février 1851.

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, Eccl., VICE-PRÉSIDENT.

Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, Eccl., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'ON. JOSEPH BOURRET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, Eccl., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Eccl.

WILLIAM LYMAN, Eccl.

G. E. CARTIER, Eccl., M. P. P.

HEW RAMSAY, Eccl., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sommet-Général.

Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, Eccl.

Québec.—Agent.—H. W. WELCH, Eccl.

Arbitre Médical.—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel.—R. Harrower, Eccl. Melbourne.—Thos. Tait, Eccl.

St. Andrews.—Frank Fa. St. Hyacinthe.—Boucher de

Rich. Eccl. la Bruyère, Eccl.

St. Johns.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John Robertson, Eccl.

Huntingdon.—R. B. So. Hawksbury.—Georges Hamilton, Eccl.

Stanstead.—F. Judd, Eccl. Danham.—Wm. Baker, Eccl.

Sherbrooke.—Wm. Ritchie, Eccl.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Rentes de toute espèce, comme aussi des surannances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit annuel est adopté par le Bureau, ou sera crédité pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont très-bas et que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, Eccl., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

LIBRAIRIE & RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Église, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche.

TELS QUE: Formulaire de prières, Paroissien Romain, Limitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix, Visites au St. Sacrement, Nivroir des Ames, Mois de St. Joseph, Ange Conducteur, Journée du Chrétien, Pensez-y-bien, Paroissien des Demoiselles, Limitation de la Ste. Vierge, Mois de Marie, Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Catholiques, papier, plume, encre, cire, obliques, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELÉAU. Montréal, 27 décembre 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement de BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0;

Bibliothèque instructive et amusante, format in-8, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections sont donnés gratuitement à ceux qui en font la demande.

E. R. FABRE ET Cie., Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

AVENDRE,

A Phéché, à la Paroisse et dans toutes les Libraires Catholiques de cette ville.

NEUVAIN

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jésus-Christ Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome. PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINÉ. Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

CE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demandes de pensions, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc. BUREAU: à Québec, coin des rues St. Famille et St. Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBINSKY,

Ginde rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

D. CARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, etc.

1, rue Dorchester, Montréal, 9 Nov. 1850.

L. DESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres.

Coin des Rues St. Denis et La Duchetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 21 juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES

Tous par M. REV, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.

Un gratifié de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessous, 1re insertion. £0 2 6

Chaque insertion subséquente. 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion. 0 3 6

Chaque insertion subséquente. 0 0 11

Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne. 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne. 0 0 1

Tout le reste de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordr. sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL. MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire, Trois-Rivières, Val. Guillot, Ger., N. P.

QUÉBEC, L. Gill, Ptre., V.

ST. ANGE, M. F. Pilote, Ptre. Direct.

RIVIÈRE DE LOUP, M. L. Baribeau.

ST. ATHANASE, M. J. Dacier.

REDACTEUR: F. M. DEROME, Avocat, Coin des rues Mignonne et St. Denis.

IMPRIMERIE PROPRIÉTAIRE: près de Phéché, JOSEPH RIVET, Montréal.